

## Communiqué de presse

Paris, le 30 mai 2011

# Assemblée Générale Mixte 2011

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Accor s'est réunie le 30 mai 2011 et a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises.

L'Assemblée Générale a notamment décidé de distribuer un dividende en numéraire de 0,62 euro par action. La date de détachement et de mise en paiement du dividende a été fixée au 6 juin 2011.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a ratifié la nomination par cooptation de Madame Mercedes Erra et approuvé le renouvellement des mandats de Madame Virginie Morgon, Monsieur Sébastien Bazin, Monsieur Denis Hennequin et Monsieur Franck Riboud.

Les résultats des votes ainsi qu'une retransmission de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site Internet [www.accor.com](http://www.accor.com), rubrique finance.

### **Prochains rendez-vous :**

- 19 juillet 2011 : *Chiffre d'affaires du premier semestre 2011*
- 24 août 2011 : *Résultats semestriels 2011*

\*\*\*\*\*

**Accor, premier opérateur hôtelier mondial**, leader en Europe est présent dans **90 pays avec 4 200 hôtels et plus de 500 000 chambres**. Fort d'un large portefeuille de marques, avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1, hotelF1 et Motel 6**, ainsi que ses activités associées **Thalassa sea & spa** et **Lenôtre**, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique.

Avec **145 000 collaborateurs** à travers le monde, le Groupe met au service de ses **clients et partenaires** son savoir-faire et son expertise acquis depuis près de 45 ans.